

Monsieur le Directeur, Mesdames, Messieurs les membres du Comité Technique Départemental.

Nous tenons tout d'abord, à remercier les services académiques pour la qualité des documents que nous avons reçus.

Dans cette déclaration nous souhaitons aborder le bilan de cette rentrée 2019 en faisant un focus sur six points qui préoccupent plus particulièrement nos collègues :

la direction d'école, la réforme des lycées, l'école inclusive, l'équipement informatique des collèges, la baisse démographique dans notre département et les accompagnements prévus, et enfin, la réforme des retraites.

1/ Dans le premier degré, le geste terrible de notre collègue Christine Renon a remis au devant de l'actualité la question de la direction d'école.

Depuis Juin 2018 le Sgen-CFDT demande l'inscription de la question de la gouvernance de l'école à l'agenda social du ministère. Il est regrettable d'avoir attendu cet événement tragique pour prendre enfin la mesure de l'urgence de la situation.

Nombre de directrices et directeurs sont à bout, et ce n'est pas nouveau...

Depuis des années les postes de directions sont difficiles à pourvoir. Ainsi dans notre département, nous observons des situations intenable, de « grosses écoles » à demi-décharge peuvent avoir une voire deux ULIS. Ce n'est nullement pris en compte dans l'organisation des moyens attribués.

La société change, l'école change, les élèves changent, les missions des directrices et directeurs changent comme le montre le référentiel métier direction mais l'école n'a toujours pas d'existence juridique... Elle est gérée hors ses murs... sous la double tutelle de l'Inspecteur d'Académie et du Maire. Les directrices et directeurs sont responsables de tout mais décisionnaires de rien.

Au Sgen-CFDT nous pensons que c'est le travail invisible, non reconnu, mais aussi l'écart entre le travail réel et le travail prescrit qui sont à l'origine de l'épuisement des directrices et directeurs. Plus de décharges, plus de primes ne régleront pas le problème de fond.

Il est plus que temps de mettre sur la table la question de la gouvernance et du statut de l'école, pour sortir des non-dits, pour clarifier les rôles et les fonctions et pour reconnaître enfin aux personnels de terrain leur expertise.

2/ Dans le second degré, c'est la réforme du bac et du lycée qui a été au cœur de cette rentrée. Devant un chantier de cette envergure, le Sgen-CFDT n'a eu de cesse de réclamer un report et un aménagement de cette réforme. Les enseignants de lycée, les équipes de direction sont épuisés. Et que dire des administratifs !

La poursuite l'an prochain de la réforme en terminale va augmenter les difficultés.

Une enquête auprès des lycées, en cours de finalisation et bientôt publiée nous renforce dans ces convictions.

3/ L'école inclusive percute toutes les strates du système éducatif et tous ses personnels.

Monsieur le Directeur académique, vous nous avez dit en audience mi-octobre que le département du 22 semble se distinguer par un nombre très important d'élèves bénéficiant de notifications MDPH.

Mardi dernier au CTA, il a été mis en évidence que la situation du Finistère se distinguait par plus de notifications individuelles que celui des Côtes d'Armor. Si ces situations méritent une certaine attention, ce qui interroge le Sgen-CFDT c'est la situation de nos élèves et de nos collègues.

Le 17 octobre dernier, il restait quelques équivalents temps plein d'AESH pour répondre à tous les nouveaux besoins de l'année. La perspective d'élèves inclus avec besoin d'accompagnement SANS cet accompagnement semblait certaine : c'est grave pour ces élèves et c'est mettre en difficulté tous les personnels concernés. Les familles peuvent-elles faire confiance au système éducatif dans ces conditions ? Pouvez-vous nous dire où nous en sommes ce 14 novembre et quelle sera la situation de l'accompagnement par des AESH pour le reste de l'année scolaire dans les Côtes d'Armor ?

Par ailleurs la charge de travail induite pour les personnels devient excessive. Une multitude de documents redondants alourdit considérablement la tâche des différents protagonistes. Nous vous l'avons dit aussi : avez-vous prévu d'améliorer la situation ?

Les personnels ont besoin d'être accompagnés et formés pour faire face à cet enjeu de société, ambition noble et coûteuse.

4) Concernant **l'informatique en collège**, nous aimerions être pleinement associés aux changements à venir afin d'accompagner au mieux nos collègues. En effet, des collègues découvrent de nouveaux environnements de travail sans aucune information préalable !

Il nous paraît essentiel pour accélérer la transformation numérique attendue d'améliorer les circuits d'information et de clarifier les responsabilités de chacun.

5) Notre département est particulièrement touché par **les baisses d'effectifs**. Nous sommes donc légitimement inquiets quant aux probables impacts concernant nos collègues (en particulier au Lycée sur des matières à faible volume horaire). Une autre conséquence est que les collègues en poste sur le département n'osent plus demander leur mutation de crainte de se trouver sur des postes en sursis (TZR).

Comment allez-vous gérer ces évolutions d'un point de vue RH dans les années à venir ? Au delà de la mesure de carte scolaire, nous voulions insister sur les probables conséquences humaines à venir (déménagement, séparation familiale, etc.)

6) Nous savons que ce n'est pas en CTSD que se réglera le dossier de la réforme des retraites, mais il inquiète à juste titre l'ensemble des personnels de notre département comme ailleurs. Nous vous demandons de faire remonter ces inquiétudes.

Pour la CFDT, l'enjeu c'est de sortir des injustices que vivent les femmes, les catégories C, les poly-pensionné-es et tous les personnels subissant de la pénibilité au travail. A l'Éducation nationale, les primes sont réduites et mal réparties, leur intégration dans le calcul des pensions ne peut suffire.

Notre champ professionnel, est identifié depuis le début comme l'un des potentiels perdants de cette réforme, ce qui amène le Sgen-CFDT et la CFDT à une vigilance, une exigence particulière pour nos professions.

Les personnels de l'EN sont légitimement inquiets et il est temps que le gouvernement et le ministre donnent des gages et annoncent clairement ce qu'ils comptent faire en terme de revalorisation des carrières.

Nous vous remercions pour votre écoute et nous espérons des réponses à nos questions précises concernant les Côtes d'Armor.